

Master Histoire

2026-2027

Master Histoire	ECTS : 120
Type de diplôme : Master	Mention : Histoire
Domaine(s) : Sciences humaines et sociales	

Document provisoire en attente
de vote de la CFVU

Parcours : Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles

M1 - Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles

VDI : MASHSC 220

Semestre 7

ECTS : 60

VET : A4MQ01 220

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Evaluation										
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance					
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	
L1UCA4AF		UE	UE701 Fondamentaux disciplinaires	10															
L1UCA4EF	HIST901_HIS	EC	Histoire dans la cité	5															
L1UCA7NV	HIST901C1_HIS	CM	Histoire dans la cité CM					CM 18	1 CTA	Ecrit	1h30	100%	Evaluation à l'UE commune aux deux EC : tirage au sort	1 CT	Oral	0h15	100%	Evaluation à l'UE commune aux deux EC : tirage au sort	
L1UCA7TU	HIST902_HIS	EC	Historiographie moderne et contemporaine	5				CM 18	1 CTA	Ecrit	1h30	100%	Evaluation commune aux deux EC de l'UE : tirage au sort	1 CT	Oral	0h15	100%	Evaluation commune aux deux EC de l'UE : tirage au sort	
L1UCA4IN		UE	UE702 Séminaires	5															
L1UCA4N9	SEMI701_HIS	EC	Actualités des laboratoires LLSETI et LARHRA	5				Other 14	1 CT	E (dossier)		100%	Présence obligatoire	1 CT	E (dossier)		100%		
L1UCA4R5		UE	UE703 Langue vivante	2															
		Choisir 1 élément(s)																	
KO19D0H4	ALLE101_LLSH	MODL	Allemand transversal		2			CM 1											
								TD 16,5	2-5 CCI	Ecrit et Oral		100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%		
KO19D0R5	ANGL101_LLSH	MODL	Anglais transversal		2			CM 1											
								TD 16,5	2-5 CCI	Ecrit et Oral		100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%		
KO19D16F	ESPA101_LLSH	MODL	Espagnol transversal		2			CM 1											
								TD 16,5	2-5 CCI	Ecrit et Oral		100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%		
KO19D1AP	ITAL101_LLSH	MODL	Italien transversal		2			CM 1											
								TD 16,5	2-5 CCI	Ecrit et Oral		100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%		
L1UCA4UW		UE	UE704 Pratiques d'historiens	10															
L1UCA4YT	RECH701_HIS	EC	Atelier de recherche	3				TD 20	1 CTA	Oral	0h30	100%		1 CT	E (dossier)		100%		
L1UCA57P	METH701_HIS	EC	Méthodologie du mémoire	2				CM 10	1 CTA	E (dossier)		100%		1 CT	E (dossier)		100%		
L1UCA5IQ	SEMI702_HIS	EC	Méthodologie du séminaire étudiants	2				TD 8	CC	Assiduité		100%		1 CT	E (dossier)		100%		
L1UCA5Q2	SAVO701_HIS	EC	Histoire de la Savoie et des Etats de Savoie 1	3				CM 24	1 CT	Oral	0h15	100%	Chaque étudiant tire au sort entre histoire médiévale et histoire moderne.	1 CT	Oral	0h15	100%	Chaque étudiant tire au sort entre histoire médiévale et histoire moderne.	
L1UCA5YT		UE	UE705 Rapport d'étape de la recherche	3															
L1UCA637	RAPP701_HIS	EC	Rapport d'étape	3					1 CT	E (rapport)		100%		1 CT	E (rapport)		100%		

Conditions de redoublement :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit. Il est soumis à l'avis du jury de fin d'année qui pourra le proposer pour le même parcours après examen des résultats et d'un projet motivé.

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20 et si la note à l'UE803 est égale ou supérieure à 10/20.

Stage facultatif :

Les étudiant(e)s peuvent effectuer un stage facultatif. Ce stage devra être effectué pendant les interruptions pédagogiques et en tous les cas en dehors de l'emploi du temps. En conséquence il ne donnera lieu à aucune dispense d'assiduité. La validation du contenu du stage est du ressort du responsable pédagogique. La signature d'une convention de stage est obligatoire.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet).

Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Document provisoire en attendant
de vote de la CFVU

Parcours : Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles

M1 - Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles

VDI : MASHSC 220

Semestre 8

ECTS : 60

VET : A4MQ01 220

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Évaluation									
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
L1UCA68R		UE	UE801 Séminaires	5														
L1UCA6DH	SEMI801_HIS	EC	Actualités des laboratoires LLSETI et LARHRA	3				Other 14	CC	Assiduité		100%		1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA8IS	SAVO801_HIS	EC	Histoire de la Savoie et des Etats de Savoie 2	2				CM 12	1 CT	Oral	0h15	100%		1 CT	Oral	0h15	100%	
L1UCA6JS		UE	UE802 Pratiques d'historiens	8														
L1UCA6NX	HNUM801_HIS	EC	Humanités numériques	2														
L1UCA6SL	HNUM801D1_HIS	TD	Humanités numériques TD					TD 15	1 CTA	Ecrit	3h00	100%		1 CT	Ecrit	3h00	100%	
L1UCA707	SOUR801_HIS	EC	Sources de l'histoire moderne et contemporaine	3				CM 20	1 CT	E (dossier)		100%		1 CT	E (dossier)		100%	
			Choisir 1 élément(s)															
L1UCA9GI	RELI001_HIS	EC	Histoire religieuse et culturelle	3				CM 18	1 CTA	Oral	0h15	100%		1 CT	Oral	0h15	100%	
L1UCA9MU	HIST001_HIS	EC	Histoire environnementale	3				CM 18	1 CTA	Oral	0h15	100%		1 CT	Oral	0h15	100%	
L1UCA769		UE	UE803 Soutenance	17														
L1UCA79X	MEMO801_HIS	EC	Mémoire ou projet avancé de recherche	17					1 CT	Oral	1h00	100%		1 CT	Oral	1h00	100%	

Conditions de redoublement :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit. Il est soumis à l'avis du jury de fin d'année qui pourra le proposer pour le même parcours après examen des résultats et d'un projet motivé.

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20 et si la note à l'UE803 est égale ou supérieure à 10/20.

Stage facultatif :

Les étudiant(e)s peuvent effectuer un stage facultatif. Ce stage devra être effectué pendant les interruptions pédagogiques et en tous les cas en dehors de l'emploi du temps. En conséquence il ne donnera lieu à aucune dispense d'assiduité. La validation du contenu du stage est du ressort du responsable pédagogique. La signature d'une convention de stage est obligatoire.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet).

Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Parcours : Sociétés et cultures, XVIe-XXI siècles

M2 - Sociétés et cultures, XVIe-XXI siècles

VDI : MASHSC 221

Semestre 9

ECTS : 60

VET : A5MQ01 221

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Évaluation									
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
L1UCA7E1		UE	UE901 Fondamentaux disciplinaires	10														
L1UCA7JU	HIST901_HIS	EC	Histoire dans la cité	5														
L1UCA7NV	HIST901C1_HIS	CM	Histoire dans la cité CM					CM 18	1 CTA	Ecrit	1h30	100%	Evaluation à l'UE commune aux deux EC : tirage au sort	1 CT	Oral	0h15	100%	Evaluation à l'UE commune aux deux EC : tirage au sort
L1UCA7TU	HIST902_HIS	EC	Historiographie moderne et contemporaine	5				CM 18	1 CTA	Ecrit	1h30	100%	Evaluation commune aux deux EC de l'UE : tirage au sort	1 CT	Oral	0h15	100%	Evaluation commune aux deux EC de l'UE : tirage au sort
L1UCA812		UE	UE902 Séminaires	5														
L1UCA4N9	SEMI701_HIS	EC	Actualités des laboratoires LLSETI et LARHRA	5				Other 14	1 CT	E (dossier)		100%	Présence obligatoire	1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA84L		UE	UE903 Langue vivante	2														
			Choisir 1 élément(s)															
KO19D0H4	ALLE101_LLSH	MODL	Allemand transversal		2			CM 1										
								TD 16,5 2-5 CCI	Ecrit et Oral			100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%	
KO19D0R5	ANGL101_LLSH	MODL	Anglais transversal		2			CM 1										
								TD 16,5 2-5 CCI	Ecrit et Oral			100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%	
KO19D16F	ESPA101_LLSH	MODL	Espagnol transversal		2			CM 1										
								TD 16,5 2-5 CCI	Ecrit et Oral			100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%	
KO19D1AP	ITAL101_LLSH	MODL	Italien transversal		2			CM 1										
								TD 16,5 2-5 CCI	Ecrit et Oral			100%	Cf. Règlementation CCI Langues transversales	RP	Report		100%	
L1UCA87O		UE	UE904 Pratiques d'historiens	10														
L1UCA4YT	RECH701_HIS	EC	Atelier de recherche	3				TD 20	1 CTA	Oral	0h30	100%		1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA8BA	HNUM901_HIS	EC	Humanités numériques	2				TD 10	1 CTA	Ecrit	3h00	100%		1 CT	Ecrit	3h00	100%	
L1UCA5IQ	SEMI702_HIS	EC	Méthodologie du séminaire étudiants	2				TD 8	CC	Assiduité		100%		1 CT	E (dossier)		100%	
MAO0EIP2	ENV1901_PAT	EC	Patrimoine durable	3				CM 9										
								TD 12	1 CTA	E (DS)	1h00	100%		1 CT	E (DS)	1h00	100%	
L1UCA8Q9		UE	UE905 Rapport d'étape de la recherche	3														
L1UCA8TP	RAPP901_HIS	EC	Rapport d'étape	3					1 CT	E (rapport)		100%		1 CT	E (rapport)		100%	

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20 et si la note obtenue à l'UE003 est égale ou supérieure à 10/20.

Stage facultatif :

Les étudiant(e)s peuvent effectuer un stage facultatif. Ce stage devra être effectué pendant les interruptions pédagogiques et en tous les cas en dehors de l'emploi du temps. En conséquence il ne donnera lieu à aucune dispense d'assiduité. La validation du contenu du stage est du ressort du responsable pédagogique. La signature d'une convention de stage est obligatoire.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

Mention (assez bien, bien, très bien) :

L'attribution d'une mention est calculée sur la moyenne obtenue aux semestres 9 et 10.

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet).

Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Document provisoire en attendant
de vote de la CFVU

Parcours : Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles

M2 - Sociétés et cultures, XVIe-XXI siècles

VDI : MASHSC 221

Semestre 10

ECTS : 60

VET : A5MQ01 221

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Évaluation									
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
L1UCA8YB		UE	UE001 Séminaires	7														
L1UCA6DH	SEMI801_HIS	EC	Actualités des laboratoires LLSETI et LARHRA	3				Other 14	CC	Assiduité		100%		1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA92D	SEMI001_HIS	EC	Séminaire étudiants	4					1 CTA	Oral	0h30	100%		1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA95K		UE	UE002 Pratiques d'historiens et ouverture	3														
			Choisir 1 élément(s)															
L1UCA99E	STAG001_HIS	EC	Stage	3				Stage 70	1 CT	E (rap. stge)		100%		1 CT	E (rap. stge)		100%	
L26C03JM	QUES001_HIS	EC	Questions aux concours	3				Other 18	1 CTA	E (dossier)		100%		1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA9GI	RELI001_HIS	EC	Histoire religieuse et culturelle	3				CM 18	1 CTA	Oral	0h15	100%		1 CT	Oral	0h15	100%	
L1UCA9MU	HIST001_HIS	EC	Histoire environnementale	3				CM 18	1 CTA	Oral	0h15	100%		1 CT	Oral	0h15	100%	
L1UCA9TB		UE	UE003 Soutenance du mémoire	20														
L1UCA9YD	MEMO001_HIS	EC	Soutenance du mémoire de recherche	20					1 CT	O (soutenance)	1h00	100%		1 CT	O (soutenance)	1h00	100%	

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20 et si la note obtenue à l'UE003 est égale ou supérieure à 10/20.

Stage facultatif :

Les étudiant(e)s peuvent effectuer un stage facultatif. Ce stage devra être effectué pendant les interruptions pédagogiques et en tous les cas en dehors de l'emploi du temps. En conséquence il ne donnera lieu à aucune dispense d'assiduité. La validation du contenu du stage est du ressort du responsable pédagogique. La signature d'une convention de stage est obligatoire.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

Mention (assez bien, bien, très bien) :

L'attribution d'une mention est calculée sur la moyenne obtenue aux semestres 9 et 10.

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet).

Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan, Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Légende

Titre des colonnes	
Nat.	Nature de l'élément pédagogique
Poids MODU	Poids du module dans l'UE
Note seuil	Note éliminatoire
Nature d'ELP	
CM	CM
EC	EC
MODL	MODL
TD	TD
UE	UE
Nature d'enseignement	
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
Stage	Stage
Other	Autre
Type d'évaluation pour la session 1 / unique	
CC	CC (contrôle continu)
CCI	CCI (contrôle continu intégral)
CT	CT (contrôle terminal - pendant la période d'examens)
CTA	CTa (contrôle terminal anticipé - hors période d'examens)
Type d'évaluation pour la session 2 / seconde chance	
CT	CT (contrôle terminal - pendant la période d'examens)
RP	RP (report)
Nature de l'évaluation	
Assiduité	Assiduité à l'enseignement
Ecrit	Ecrit
E (dossier)	Ecrit - dossier
Ecrit et Oral	Ecrit et Oral
E (rapport)	Ecrit - rapport
E (rap. stge)	Ecrit - rapport stage
E (DS)	Ecrit - devoir surveillé
Oral	Oral
O (soutenance)	Oral - soutenance
Report	Report